

CONVOCATION



Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat
(autorisation spéciale d'absence - articles 12 et 13 du décret 82-447 du 28-05-1982)
• Territoriale (ASA - articles 12 et 13 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985)

L'autorisation spéciale d'absence porte, outre la durée de la réunion statutaire elle-même,
sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.

Les Lilas, le 9 octobre 2013

La Secrétaire Générale
BG/LZ/MD

**Aux Membres du CDFN
Aux Sections Départementales**

Cher(e) Camarade,

NOM :

PRENOM :

Tu es convoqué(e) au Conseil Délibératif Fédéral National
qui se réunira les

**MARDI 26 ET MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013
A PARTIR DE 9H30 À
P.E.P FÉDÉRATION GÉNÉRALE
5/7 RUE GEORGES ENESCO
94000 CRETEIL**

Cordialement

Bernadette GROISON

*P.S. : les bons de transport
sont expédiés séparément par
voie postale*